



UTILISATION DES SALLES DE TRAVAIL EN GROUPE

Ces salles sont réservées aux étudiants, doctorants, personnels et enseignants-chercheurs de l'UPMC.

Elles sont destinées **exclusivement au travail en groupe**.

Le nombre maximum d'occupants est limité au nombre de chaises. Pour des raisons de sécurité, merci de ne pas en ajouter.

Pour obtenir la clé d'une salle, vous devez vous présenter à l'accueil de la bibliothèque. Tous les occupants doivent laisser leurs cartes d'étudiant ou de bibliothèque à l'accueil et les récupérer une fois la salle refermée.

Merci de respecter la propreté des lieux, le calme et le matériel à disposition et d'effacer le tableau en partant.

Il n'est pas possible de conserver la salle vide. **Si vous souhaitez sortir, vous devez la libérer.**

L'utilisation des salles de travail en groupe vaut acceptation du règlement.

Pour toute question,
envoyez un message à l'adresse suivante :
communication-bupmc@scd.upmc.fr